

Déclaration du personnel de l'INFOMA le 20/11/19 à Corbas

Mme La Secrétaire Générale, nous tenons avant tout à vous remercier de l'intérêt que vous portez à l'INFOMA, en venant nous rencontrer sur notre lieu de travail.

Nous ne reprendrons pas les éléments qui vous ont été présentés lors de la rencontre avec la direction et les chefs de services, mais nous tenons à exprimer notre attachement à notre structure et à nos missions de service public.

Lors du Conseil d'Administration, Mr FAYOLLE, chef du SRH, nous a présenté l'hypothèse de travail qui a pour l'instant votre faveur, à savoir un rapprochement de l'INFOMA avec VetAgroSup.

Nous avons conscience qu'il faut évoluer et avons déjà su nous adapter à de profonds changements. Cependant face à cette éventuelle transformation, nous vous demandons d'être vigilante, afin de ne pas briser cet outil de formation qu'est l'INFOMA.

I – Les atouts de l'INFOMA à préserver quel que soit le scenario

- **Nos locaux**

Vous venez de le constater par vous-même, nous disposons de locaux vastes et très bien équipés :

A Corbas,

- 3 amphithéâtres dont 1 de grande capacité (*236 places au total*),
- 4 salles aux normes, adaptées pour les travaux pratiques sur les carcasses et les viscères, utilisées également par les étudiants de VetAgroSup.
- 4 salles informatiques (60 postes)
- 8 salles de cours (195 places)
- 155 places de parking
- Une accessibilité par les transports en commun en 30 minutes depuis le centre-ville de Lyon et les gares SNCF.
- Une très grande proximité des axes autoroutiers, de l'aéroport Lyon Saint-Exupéry et un complexe hôtelier dans la zone d'activités de Corbas.

A Nancy, le centre dispose de locaux modernes et bien équipés, avec 2 salles informatiques (26 postes). D'importants travaux ont été effectués en 2016, avec la création de nouvelles salles de cours pour accueillir les stagiaires. La proximité avec la gare et la situation en centre-ville, font de l'antenne de Nancy, un site de formation idéal.

Est-ce pertinent de se priver de tels outils ?

- **INFOMA, matrice du corps des TSMA**

- Hier, des milliers de techniciens du ministère ont été formés à l'INFOMA.
- Aujourd'hui, plus de 200 stagiaires TSMA suivent la formation initiale.
- Demain, la majorité d'entre eux reviendront en formation continue, pour actualiser leurs connaissances et renforcer leurs compétences ou pour mener leurs évolutions de carrière.

Cette unité de lieu constitue une référence identitaire pour le principal corps du MAA.

De plus, le regroupement des spécialités constitue un socle commun très fort pour les TSMA.

Etes-vous prête à briser cette unité ?

- **Les synergies Formation Initiale – Formation Continue – Centre de Ressources**

Des synergies internes permettent d'optimiser les moyens techniques et humains.

- Nombre de nos formateurs interviennent pour les 2 services de formation.
- Nous valorisons des places mises à disposition en formation initiale pour des stagiaires de formation continue.
- Nous proposons des E-formations métiers communes.

Ces mutualisations constituent une forte valeur ajoutée à préserver.

Etes-vous prête à rompre ce lien interservices ?

- **Les relations fortes entre l'INFOMA et l'administration du Ministère**

Notre organisation nous permet de répondre de manière très efficace et très adaptée aux demandes de l'administration centrale (SG/DGPE/DGAL). Nous offrons 90% du programme national de formation et sommes coordonnateur de ce programme pour la DGPE.

Le fait que nous ne soyons pas contraints par un marché public, offre une grande souplesse pour répondre, parfois au pied levé, aux besoins de formations des agents du MAA, sous toutes ses formes, avec un niveau d'expertise élevé notamment pour les formations métiers.

Notre réactivité, dont vous avez eu l'écho, est le fruit d'un ensemble de compétences propres à l'INFOMA, qui entretient un réseau de formateurs internes, en relation étroite avec les directions techniques et le SRH.

Si demain l'ensemble des formations continues était soumis à appel d'offre (comme c'est le cas déjà pour VetAgroSup),

ne craignez-vous pas une perte de qualité et de souplesse dans l'offre de formation continue ?

Par ailleurs, si nous étions connectés au réseau informatique de VetAgroSup, donc déconnectés du RIE, du courriel du MAA et d'autres applications métiers largement utilisées dans nos formations, nous ne pourrions plus remplir une partie de nos missions actuelles, et notre lien avec le ministère en pâtirait.

Etes-vous prête à nous isoler numériquement ?

- **Les compétences des agents**

L'INFOMA existe depuis 20 ans. Sur Corbas, la plupart d'entre nous avons organisé notre mode de vie en fonction de cette localisation. Un déménagement du site à 1h de trajet supplémentaire conduirait sans doute à des demandes de mutations.

Le capital savoir-faire de l'INFOMA s'en trouverait diminué brutalement.

Etes-vous prête à priver l'INFOMA d'une partie de ses forces-vives ?

II- Une option de rapprochement, inquiétante pour le personnel

L'option du rapprochement avec VetAgroSup inquiète très profondément le personnel de l'INFOMA. En effet si ce choix était fait, alors

- Qu'advierait-il des postes liés aux fonctions supports ?
- Devrions-nous quitter le site de Corbas ?
- Quel serait l'avenir du centre de Nancy ?

Nous voulons nous impliquer dans les réflexions qui touchent à l'avenir de l'INFOMA. Que nous proposez-vous pour nous y associer, de façon à ne pas subir ces évolutions ?

III – Les questions du personnel

1. Existe-t-il d'autres scénarios que le rapprochement avec VetAgroSup, présenté au Conseil d'Administration du 13 novembre 2019 ?
2. Une séparation des spécialités TEA/VA/FTR est-elle envisagée ?
3. Une séparation des services est-elle envisagée ?
4. Quel sera l' échancier (date de décision, date d'application) ?
5. Quelles seraient les solutions de reclassement en cas de suppression de postes à l'INFOMA ?
6. Un projet de déménagement est-il envisagé pour le site de Corbas ?
7. Que prévoyez-vous pour le site de Nancy ?
8. Si changement de tutelle, y aurait-il maintien des conditions statutaires ?
9. Une solution interministérielle a-t-elle été envisagée ?